



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-7687>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 26-7687

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Métropole Aix Marseille Provence

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20005480700017

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/entreprise>

Identifiant interne de la consultation : 722A026

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : DIRECTION COMMUNICATION

Adresse mail du contact : marie.clemenceau@ampmetropole.fr

Numéro de téléphone du contact : 0495095361

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 18/02/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Collectivités territoriales

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations audiovisuelles

Code CPV principal - Descripteur principal : 92100000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent accord-cadre a pour objet des prestations audiovisuelles de conception, rédaction, réalisation, montage et post-production de films à des fins de communication et d'information d'actions conduites par la Métropole Aix-Marseille-Provence, ainsi qu'à la mise à disposition d'équipements et de solutions techniques.

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Durée du marché (en mois) : 24

Valeur estimée (H.T.) : 114000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : L'accord-cadre est passé pour un montant minimum de 50 000 euros HT et un montant maximum de 145 000 euros HT pour la période contractuelle de deux ans. L'accord-cadre est estimé à 114 000 Euros HT pour la période contractuelle de deux ans. Les offres sont examinées en fonction des critères pondérés suivants : - Prix : 60 % - Valeur technique : 40 % - Sous critère 1 : Adéquation des moyens humains et techniques mis en oeuvre pour l'exécution des prestations et pertinence de l'organisation destinée à garantir la bonne exécution et la continuité des prestations : 50 % - Sous critère 2 : Qualité technique et créative des films remis à titre d'échantillons: 50 % Les notes de chacun des critères (Prix, valeur technique) seront, par défaut, établies au centième. Le dossier de consultation est disponible via <https://marchespublics.ampmetropole.fr>. Le candidat doit fournir une adresse mail valide et consultée régulièrement. Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la Consultation. Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation : cf. Article 7.1 du Règlement de la consultation. Informations sur les recours : le requérant peut saisir le tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique "Télérecours citoyen" accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/01/2026